



<https://latribunelibre.com/emploi/responsable-prevention-et-sante-au-travail-f-h-2>

## Responsable prévention et santé au travail F/H

### Description

Rattaché-e à la Direction des Ressources Humaines mutualisée, en proximité des services, vous êtes responsable de la coordination et du conseil de la stratégie et des actions en matière de santé, sécurité et prévention des risques professionnels, avec l'appui d'un assistant de prévention.

#### ☒ Conseil, expertise et accompagnement de la démarche de prévention des services et des agents

En tant qu'expert dans votre domaine, vous conseillez la Direction Générale et les services dans la définition des actions de prévention en santé et sécurité au travail. Vous contribuez à la sensibilisation des agents (campagnes, supports, ateliers, communication interne).

- Proposer et mettre en œuvre une politique active de prévention et de santé au travail
- Formuler des propositions, élaborer et mettre en œuvre le programme annuel de prévention (PAPRIPACT) visant à améliorer les conditions de travail et à réduire les risques professionnels
- Participer à l'élaboration et au suivi du plan d'actions en santé et sécurité, incluant la prévention des risques psychosociaux et notamment la pénibilité
- Élaborer et suivre les dossiers à présenter aux deux formations spécialisées (F3SCT)
- Mettre en place et promouvoir des outils d'information et de sensibilisation des agents à une réglementation, un dispositif de santé et de sécurité pour assurer une sensibilisation continue des agents aux bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail
- Proposer des outils et indicateurs de suivi pour ancrer durablement la culture de prévention
- Analyser et suivre les accidents de service, les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Accompagner les éventuels procédures RH (enquête administrative et audit)
- Participer au groupe de travail chargé du suivi des aménagements, des restrictions et des préconisations émanant de la médecine du travail.

#### ☒ Mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels

Vous êtes chargé de mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer les conditions de travail, réduire les risques professionnels et garantir la bonne tenue des documents réglementaires

- Coordonner la démarche d'évaluation et la mise à jour des risques professionnels (Document Unique DUERP)
- Analyser les situations de travail, évaluer l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Exploiter les observations et assurer le suivi des registres santé et sécurité
- Produire les bilans annuels, rapports et tableaux de bord permettant le pilotage stratégique de la santé au travail
- Assurer une veille réglementaire et technique continue dans votre domaine d'expertise

### Organisme employeur

CA LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ADMINISTRATION PUBLIQUE  
GÉNÉRALE

### Lieu du poste

84035, CAVAILLON, CAVAILLON,  
France

### Date de publication

29 octobre 2025 à 12:05

### Valide jusqu'au

28.11.2025

- Contribuer au plan de formation en santé et sécurité au travail
- Encadrer et animer un assistant de prévention

## **Qualifications**

Formation supérieure (hygiène, sécurité, risques professionnels, santé au travail ou équivalent)

Expérience réussie dans le domaine de la prévention au sein d'une collectivité territoriale ou d'un environnement similaire

Connaissance approfondie des obligations réglementaires en santé, sécurité et conditions de travail

Compétences rédactionnelles et analytiques solides

Rigueur méthodologique et autonomie affirmée dans la conduite de projets

Aisance avec les outils informatiques

Qualités relationnelles et pédagogiques fortes : écoute, capacité à convaincre, sens du dialogue social

Disponibilité pour des déplacements réguliers sur le territoire LMV

Vos qualités : rigueur, organisation, dynamique, autonome, écoute et observation actives

## **Les conditions de travail ?**

Poste à temps complet au choix : 36 heures ou 38 heures hebdomadaires

25 jours de congés annuels et 5 ou 17 RTT selon le temps de travail choisi

Possibilité de télétravail 1 jour par semaine après 6 mois

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

Participation possible de la collectivité à la cotisation mutuelle du foyer et au contrat collectif de prévoyance

Accès à l'offre de loisirs et d'avantages du CNAS